



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

2 AVRIL 2025

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

L'an deux mille vingt-cinq, le 2 du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de Madame Valérie PETIT, Maire, en suite de la convocation déposée au domicile des élus, le 27 mars 2025 et dont un exemplaire a été affiché à l'extérieur de la Mairie.

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de

Madame Evelyne DUGARDIN qui donne procuration à Madame Paulette DUQUENOY
Madame Géraldine MUSZYNSKI qui donne procuration à Monsieur Patrick HERLANT
Monsieur David MINNE qui donne procuration à Monsieur Grégory HAGE
Monsieur Sylvain DUGARDIN qui donne procuration à Madame Malika BENGRIBA
Monsieur Youssef BOUYA qui donne procuration à Monsieur Christophe CAUX

Le nombre de présents est de 22, le nombre de votants 27 dont 5 procurations

Madame Malika BENGRIBA est nommée Secrétaire de Séance.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2113-1 et L 2122-2 ;

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Il convient, suite à la démission de Madame Benbrahim et de Monsieur Hage, d'arrêter le nombre de postes d'Adjoints. En application de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un Adjoint et au maximum de 8 Adjoints.

Il est proposé de passer à 4 le nombre des Adjoints.

Décision du Conseil Municipal : Voté à la majorité (17 Pour – 7 Contre – 3 Abstentions)

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre, les membres présents,

Pour copie conforme

Le Maire,



Hôtel de Ville - Rue Basly - 62141 - Evin-Malmaison

▫ 03.21.77.84.99 ▫ 03.21.77.89.37

REÇU EN PREFECTURE

le 04/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216203216-20250402-DEL01_20250



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE D'EVIN-MALMAISON
Liberté - Egalité - Fraternité

REPUBLIQUE FRANCAISE

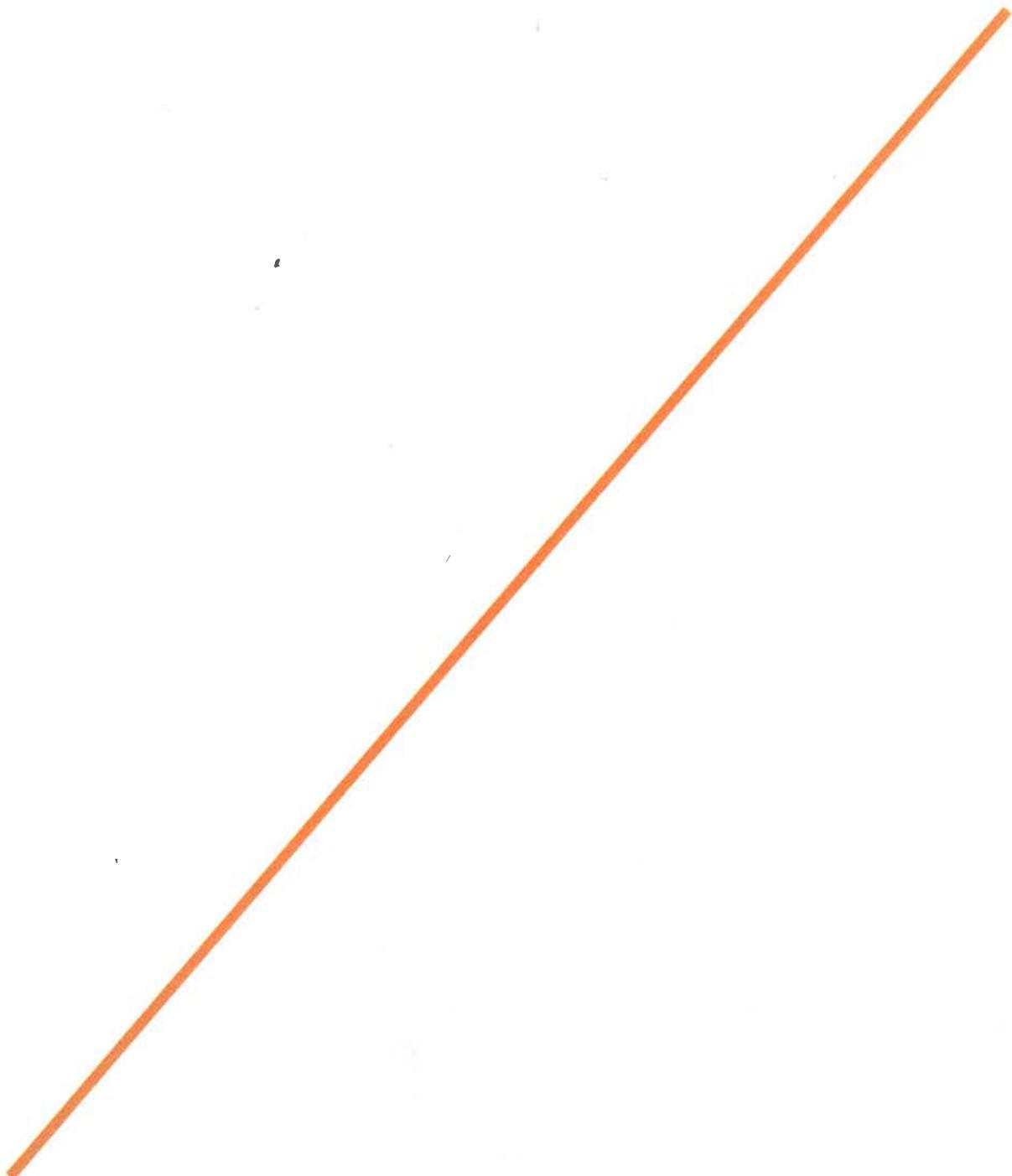
VILLE D'EVIN-MALMAISON

Liberté - Egalité - Fraternité

Délibération n°

1

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
2 AVRIL 2025**



Hôtel de Ville - Rue Basly - 62141 - Evin-Malmaison

□ 03.21.77.84.99 □ 03.21.77.89.37

REÇU EN PREFECTURE

le 04/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216203216-20250402-DEL01_20250